



Education International
Internationale de l'Education
Internacional de la Educaci3n

<http://www.ei-ie.org>

CSEE

Comit3 syndical europ3en de l'3ducation R3gion europ3enne de l'IE

R3GION EUROP3ENNE
CSEE

Pr3sident

Larry FLANAGAN

Vice-pr3sident-e-s

Odile CORDELIER
Andreas KELLER
Trudy KERPERIEN
Dorte LANGE
Galina MERKULOVA
Branimir STRUKELJ



Boulevard Bischoffsheim, 15
1000 Bruxelles, Belgique
T3l. : +32 2 224 06 91/92
Fax : +32 2 224 06 94
secretariat@csee-etuce.org
<http://www.csee-etuce.org>

Directrice europ3enne

Susan FLOCKEN

Tr3sori3re

Joan DONEGAN

D3claration du CSEE relative 3 la D3claration du Conseil sur l'int3gration de la lutte contre l'antis3mitisme dans tous les domaines d'action

Adopt3e par le Bureau du CSEE le 22 f3vrier 2021

Le 2 d3cembre 2020, le Conseil de l'Union europ3enne a adopt3 une [D3claration sur l'int3gration de la lutte contre l'antis3mitisme dans tous les domaines d'action](#), condamnant toute forme d'antis3mitisme, d'intol3rance ou de haine raciste et appelant 3 engager des actions d3termin3es aux niveaux national et europ3en. Le CSEE* salue l'adoption de cette D3claration du Conseil, marquant une avanc3e importante en faveur d'une strat3gie europ3enne plus holistique et mieux coordonn3e pour lutter contre l'antis3mitisme, mais demande instamment 3 la Commission europ3enne et aux Etats membres de prendre des mesures efficaces pour sa mise en 3uvre.

L'antis3mitisme, sous toutes ses formes, constitue une grave violation des valeurs de la soci3t3 europ3enne, notamment les droits humains, la libert3, la d3mocratie, l'3galit3, l'Etat de droit et le respect de la dignit3 humaine et de la diversit3. Depuis peu, la propagation de l'antis3mitisme et son acceptation gagnent du terrain partout en Europe. Selon une [3tude](#) men3e en 2019 par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union europ3enne sur les exp3riences et les perceptions de l'antis3mitisme parmi les personnes juives europ3ennes, 81 % des participant-e-s estiment que l'antis3mitisme repr3sente un probl3me et 83 % que ce dernier a augment3 au cours de ces derni3res ann3es. D'autre part, les r3seaux sociaux implant3s dans le monde entier offrent aujourd'hui de nouveaux moyens pour propager l'extr3misme et l'antis3mitisme. Raison pour laquelle la lutte contre l'antis3mitisme fait partie des combats les plus urgents de notre 3poque. A cet 3gard, **le r3le de l'3ducation demeure crucial**, non seulement pour perp3tuer le devoir de m3moire, mais aussi pour apprendre aux 3l3ves 3 cultiver les valeurs fondamentales de notre d3mocratie, au sein de laquelle la discrimination et la haine n'ont aucune place.

R3affirmant la [D3claration du Conseil sur la lutte contre l'antis3mitisme \(d3cembre 2018\)](#), qui appelle les Etats membres 3 int3grer aux programmes d'3tudes nationaux l'3ducation et la formation contre toutes les formes d'intol3rance et de racisme, notamment les pr3jug3s et les crimes de haine antis3mites, la D3claration du Conseil (2020) consid3re que l'enseignement de l'Holocauste, de l'histoire juive et de l'identit3 juive reste un outil important pour pr3venir les pr3jug3s antis3mites. Si le CSEE se f3licite effectivement de l'avis du Conseil, il tient cependant 3 souligner que la lutte contre l'antis3mitisme sous ses formes actuelles et nouvelles, comme l'antis3mitisme en ligne par exemple, constitue **un probl3me beaucoup plus complexe appelant une strat3gie holistique mieux d3finie, allant au-del3 du simple enseignement de l'histoire de l'Holocauste**. La [D3claration conjointe CSEE-FEEE-ESHA sur l'3ducation 3 la citoyenn3t3 et aux valeurs communes de l'UE](#) souligne l'importance d'introduire une **3ducation 3 la citoyenn3t3 d3mocratique holistique d3s le**

plus jeune âge, celle-ci étant considérée comme un outil de promotion de la démocratie, de la tolérance, de la non-discrimination, de l'égalité et de la solidarité, autant de valeurs fondamentales qui permettent de lutter contre l'antisémitisme, l'intolérance et la haine raciste. La Déclaration du Conseil et le nouveau [Plan d'action de l'UE contre le racisme 2020-2025](#) ont pour ambition d'intégrer la lutte contre l'antisémitisme dans tous les domaines d'action. Cependant, le CSEE regrette que les mesures antiracistes proposées dans le domaine de l'éducation, comme la nouvelle [Stratégie pour les compétences](#) et l'[Espace européen de l'éducation](#) restent vagues et théoriques, et que le nouveau [Plan d'action pour la démocratie européenne](#) ne confère qu'un **rôle secondaire** à l'éducation. Dans la mesure où l'enseignement de l'Holocauste et l'éducation à la citoyenneté démocratique ne sont pas des matières obligatoires dans tous les programmes d'études, la responsabilité de les enseigner est entièrement déléguée **aux enseignant·e·s, qui ne bénéficient, en réalité, d'aucun soutien professionnel et pédagogique adéquat**. Selon une [étude Eurydice](#) sur l'éducation à la citoyenneté, dans près de la moitié des pays européens, l'éducation à la citoyenneté ne fait pas partie de la formation initiale des enseignant·e·s. Par ailleurs, les difficultés et le peu de flexibilité qu'offrent les programmes d'études pour examiner et mettre en pratique la question de la démocratie risquent de dissuader les enseignant·e·s d'aborder la question de l'Holocauste, des droits humains et de la diversité culturelle dans le cadre de l'éducation. **Le CSEE demande instamment aux Etats membres de mettre en place des mesures pour soutenir les enseignant·e·s, en leur offrant notamment des formations et des ressources actualisées leur permettant de développer des méthodes pédagogiques adaptées pour promouvoir la citoyenneté démocratique, l'inclusion et la diversité dans l'éducation et appréhender la diversité croissante au sein de la société européenne.**

Plusieurs autres barrières empêchent le bon ancrage de l'enseignement de l'Holocauste et de la citoyenneté dans les programmes d'études. La « [lassitude à l'égard de l'Holocauste](#) » due à une importante couverture médiatique, ainsi que le déni, la banalisation du problème et **l'absence de discours positifs entourant les cultures juives**, font partie des principaux obstacles. D'autre part, l'antisémitisme n'est pas un phénomène isolé, il doit être associé à **la recrudescence du racisme, de la xénophobie, de l'homophobie et d'autres formes d'intolérance envers les minorités ethniques**, telles que les Roms, les gens du voyage, les communautés juives, musulmanes et migrantes, ainsi que les LGBTIQ victimes de discriminations en raison de leur orientation sexuelle. A cet égard, le CSEE insiste sur le fait que **la lutte contre l'antisémitisme doit aller de pair avec la lutte contre toutes les formes de haine, de discrimination et d'intolérance, quel que soit le motif.**

La coopération et le dialogue entre tous les acteurs de l'éducation sont essentiels pour développer une stratégie holistique et efficace contre l'antisémitisme, le racisme et l'intolérance. Le CSEE demande instamment à l'Union européenne et aux Etats membres de mettre en œuvre et de promouvoir un **dialogue social cohérent** avec les syndicats de l'enseignement, dans le cadre de la lutte contre l'antisémitisme et l'intolérance. Si l'on souhaite avancer vers un avenir rejetant toutes les formes d'antisémitisme, de racisme et de haine, ainsi que leur diffusion et la violence par laquelle elles se manifestent, il importe que la voix du personnel de l'éducation puisse être représentée dans les discussions sur

l'intégration de la lutte contre l'antisémitisme dans tous les domaines d'action, aux niveaux européen, national et local.

** Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) représente 127 syndicats de l'enseignement, soit 11 millions d'enseignant-e-s, répartis dans 51 pays européens. Le CSEE est un partenaire social du secteur de l'éducation au niveau de l'UE et une fédération syndicale européenne affiliée à la CES, la Confédération européenne des syndicats. Le CSEE est la région européenne de l'Internationale de l'Education, la fédération syndicale mondiale de l'éducation.*